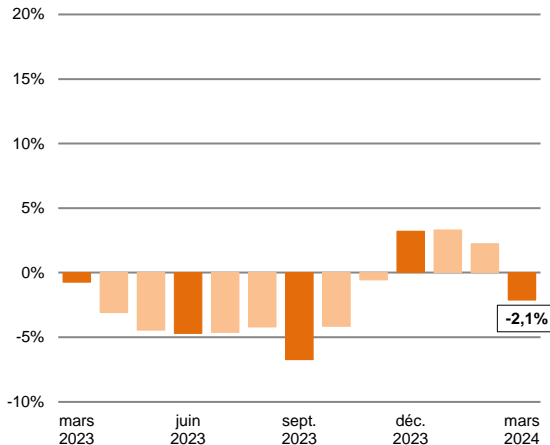


La production de crédit à la consommation par les établissements spécialisés en mars 2024 ⁽¹⁾

Le marché se contracte au premier trimestre (-2,1%)

Variation annuelle de la production*

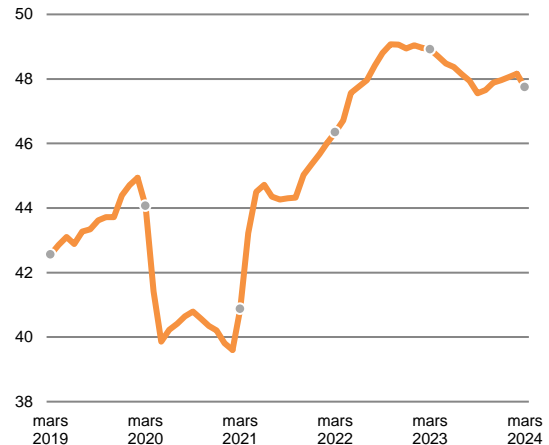
Graphique 1 – En pourcentage



* Toutes opérations confondues. Moyenne trimestrielle mobile.

Production en année mobile*

Graphique 2 – En milliards d'euros



* Toutes opérations confondues. Données mensuelles cumulées sur douze mois.

Après cinq mois de reprise, soutenue par les financements de voitures neuves, le marché du crédit à la consommation se heurte à un nouveau retournement de l'activité en mars : **-9,8%** par rapport au même mois de 2023. A l'échelle du premier trimestre, la production des établissements spécialisés accuse un retard de **-2,1%**.

En mars, tous les secteurs sont orientés à la baisse :

- La situation continue d'être délicate pour les **prêts personnels** qui fléchissent de **-11,4%** en mars et de **-5,4%** au premier trimestre.
- Pour leur part, les nouvelles utilisations de **crédit renouvelable** diminuent de **-7,3%** en mars. A l'échelle du premier trimestre, l'activité recule légèrement de **-0,9%**.
- Les financements d'**automobiles neuves** enregistrent, quant à eux, une baisse de **-8,5%** en mars mais demeurent en hausse de **+4,8%** au premier trimestre. Dans le détail, les crédits affectés continuent de chuter (**-43,4%** en mars et **-30,7%** au premier trimestre), tandis que les opérations de LOA ⁽²⁾ progressent de **+10,8%** au premier trimestre, malgré un retard de production de **-2,7%** en mars. Rappelons que cette légère baisse survient après vingt mois consécutifs de croissance.
- Le mois de mars a été particulièrement sévère pour les financements d'**automobiles d'occasion** qui déclinent globalement de **-16,5%** par rapport au même mois de 2023 et de **-7,3%** sur l'ensemble du premier trimestre. Les évolutions divergent cependant selon le mode de financement. En effet, les prêts affectés, majoritaires, subissent un net revers (**-25,9%** en mars et **-16,6%** au premier trimestre), tandis que les opérations de LOA ⁽²⁾ se maintiennent en croissance, quoique ralenties (**+9,5%** en mars et **+19,6%** au premier trimestre).
- Enfin, les financements affectés à **l'amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer** demeurent mal orientés : les prêts se sont réduits de **-12,9%** en mars et de **-9,6%** au premier trimestre.

(1) Les données chiffrées utilisées pour la présente statistique sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables. De ce point de vue, on notera que le mois de mars 2024 compte un jour ouvrable de moins que mars 2023 (26 jours au lieu de 27, soit un écart de -3,7%).

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

DONNEES CHIFFREES COMPLETES

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)						
Période : MARS 2024 (données brutes)	Mars 2023*	Mars 2024	Δ%	Cumul 3 mois 2023	Cumul 3 mois 2024	Δ%
TOTAL	4 394	3 965	-9,8%	11 652	11 405	-2,1%
. Opérations de crédit classique	3 317	2 896	-12,7%	9 053	8 489	-6,2%
. Crédits affectés	1 445	1 201	-16,9%	3 861	3 462	-10,3%
. Automobiles neuves	148	84	-43,4%	366	254	-30,7%
. Automobiles d'occasion	446	331	-25,9%	1 127	939	-16,6%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	501	437	-12,9%	1 433	1 296	-9,6%
. Autres biens ou services (2)	350	350	+0,2%	935	974	+4,1%
. Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	879	815	-7,3%	2 537	2 514	-0,9%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	992	879	-11,4%	2 655	2 512	-5,4%
. Opérations de location avec option d'achat	1 077	1 069	-0,7%	2 599	2 916	+12,2%
. Automobiles neuves	885	862	-2,7%	2 143	2 376	+10,8%
. Automobiles d'occasion	161	176	+9,5%	391	468	+19,6%
. Autres matériels	31	31	+1,2%	65	73	+12,3%
Financements d'automobiles neuves (crédits affectés + LOA)	1 034	945	-8,5%	2 510	2 630	+4,8%
Financements d'automobiles d'occasion (crédits affectés + LOA)	607	507	-16,5%	1 517	1 407	-7,3%

* Les chiffres concernant mars 2023 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 mars 2024. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, accessoires automobile, bateaux de plaisance, voyages de loisirs, divers.

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 250 entreprises exerçant de multiples activités (crédit-bail mobilier et immobilier, facturation, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...). En matière de crédit à la consommation (crédits renouvelables, crédits affectés, prêts personnels, location avec option d'achat) les adhérents de l'ASF représentent près de 50% de l'encours de l'ensemble des établissements de crédit (et la majorité des opérations de crédits renouvelables).